

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

RAPPORT D'ACTIVITES 2012



PRINCIPES DE RESTRUCTURATION
DU GROUPE SCOLAIRE ULYSSE GUILLOT



Rapport moral	page 4
Le CAUE du Jura et ses partenaires	page 7
- Le conseil d'administration et le bureau	
- L'équipe	
- Les adhérents	
- Les partenaires	
La Fédération Nationale des CAUE	page 10
- Le projet de réseau 2012 – 2014	
- Étude – action : Ingénierie, Urbanisme et Intercommunalité	
Le CAUE, acteur de développement territorial	page 11
- Les collectivités accompagnées en 2012	
- Diagnostic territorial et prospective - Une nouvelle compétence au CAUE	
- S-PASS Territoires	
- Urbanisme durable dans le Jura – Réfléchir ensemble pour un projet de territoire partagé	
- Développer la ville, les villages autrement... La démarche Bimby	
- Les partenaires	
Le conseil et l'accompagnement des particuliers	page 16
- Conseiller les particuliers au quotidien	
- L'intégration paysagère des bâtiments agricoles	
- Des rencontres mensuelles avec la DDT	
- Des ateliers avec les services instructeurs de la ville de Saint-Claude	
Sensibiliser – Former	page 18
- Palmarès régional de l'architecture	
- Journées nationales « Maison à vivre »	
- Pays du Revermont – Poligny, Arbois, Salins	
- Formation enseignants du 1 ^{er} degré	
- Formation – Encadrements de stagiaires	
Informer Communiquer	page 20
Échanger, se former	page 22
- Des temps d'échange : Université d'été des CAUE	
- Des temps de formation	
Le bilan financier	page 24
- Évolution et répartition des produits d'exploitation	
- Le bilan financier	
Propositions de résolutions	page 26

RAPPORT MORAL

Madame Danielle Brulebois,
Présidente du CAUE



Mesdames et Messieurs les Adhérents, Administrateurs et Partenaires
du CAUE du Jura,

Je vous souhaite la bienvenue au Conseil général pour l'assemblée
générale 2012 du CAUE. Je vous remercie pour votre présence, pour votre
soutien et pour l'intérêt que vous portez à notre association.

Comme tout exercice associatif, celui qui s'achève comporte son lot de
succès et de regrets. Les années 2012 et 2013 sont des années marquées
par des changements et par les nombreuses incertitudes liées au contexte
socioéconomique national et à ses répercussions. Elles sont donc des
années de transition pour le CAUE du Jura.

*Transition quant à son financement : celui-ci n'est plus assuré par une
ressource fiscale autonome dépendant directement de la construction.
Il est désormais encadré par l'attribution d'une part votée à 0,5 % de la taxe
d'aménagement perçue par le département.
Les fluctuations des versements et la baisse notoire des permis de
construire d'environ 17 %, rendent l'avenir incertain et peu lisible.
Le compte de résultat négatif de 2012 vous permettra d'en
prendre la mesure.

*Transition quant à la réorientation des missions du CAUE évoquée dans
le schéma régénéré de la décentralisation qui ferait évoluer la compétence
culturelle que lui a historiquement attribuée la loi de 1977.

*Transition quant à la place du CAUE dans une éventuelle ingénierie
territoriale pour le Jura. Afin d'anticiper l'acte III de la décentralisation et
suppléer le retrait programmé de l'assistance technique de l'état (ATESAT)
cette organisation pourrait être le prolongement naturel et amplifié de la
mission d'assistance et de conseil déjà exercée au quotidien par le CAUE
auprès des Communes et des EPCI.

En 2012, 32 collectivités ont été accompagnées, 26 pour des dossiers
conventionnés et 16 pour des conseils ponctuels.
Les compétences techniques du CAUE sont précieuses à l'heure où
l'urbanisme est devenu un outil stratégique de développement
des territoires.

Différents chantiers se sont ouverts en 2012 pour chercher de nouveaux repères, et répondre aux défis sociétaux, écologiques et économiques contemporains, parmi lesquels : S-Pass Territoires, démarche Bimby et Bruded, ouvrage pour un projet de territoire partagé, observatoire CAUE...

Ils vont vous être présentés par les architectes conseillers du CAUE.

L'année 2012 aura ainsi été l'occasion d'ouvrir des partenariats, de lancer des publications, d'expérimenter de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, d'améliorer la professionnalisation de l'équipe.

Le CAUE a une vocation pédagogique en particulier envers les jeunes. Comme nous n'avons pas les moyens d'intervenir dans tous les établissements du département, nous allons réfléchir à de nouvelles stratégies pour nourrir ce champ de compétences et faciliter l'accès à nos services.

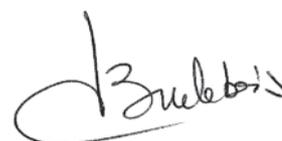
Il me paraît utile de réaffirmer la philosophie et les conditions d'exercice de notre mission de service public. Bien que le CAUE du Jura ne ménage ni son temps, ni son énergie pour la population jurassienne, le nombre de particuliers touchés par les permanences reste faible.

Afin de répondre aux attentes légitimes des porteurs de projets, confrontés à la complexité accrue de l'acte de construire, le CAUE projette d'aller à la rencontre des habitants, dans les territoires.

Si le CAUE agit en fonction des ressources disponibles et mobilisables, les efforts restent à poursuivre afin de déployer pleinement nos missions statutaires et de communiquer pour mieux les faire connaître.

Je sais que nous pouvons compter sur l'investissement de l'équipe technique sur laquelle l'activité du CAUE repose au quotidien.

Pour finir, j'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du Conseil d'Administration et du Bureau qui œuvrent à nos côtés, aux partenaires institutionnels et associatifs qui enrichissent notre projet, aux adhérents qui nous renouvellent leur confiance pour permettre au Jura de bénéficier d'un CAUE toujours plus utile.



Le CAUE du Jura et ses partenaires

Le conseil d'administration et le bureau (11^e mandat 2011-2014)

3 représentants de l'État (Membres de droit) :

- **Michel Jean**, Architecte des bâtiments de France
- **Gérard Perrin**, Directeur Départemental des Territoires du Jura
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie

6 représentants des collectivités locales (Désignés par le CG, mai 2011)

- **Danielle Brulebois**, C.G. du Canton de Chaumergy
- **Franck David**, C.G. du Canton de Rochefort-Sur-Nenon
- **Michel Ganet**, C.G. du Canton de Gendrey
- **André Lamy**, C.G. du Canton de Voiteur
- **Marc-Henri Duvernet**, C.G. du Canton de Lons Nord
- **Philippe Gimbert**, maire de La Barre

4 représentants des professions (Désignés par le Préfet, mai 2011)

- **Véronique Ratel**, Architecte représentant l'Ordre régional des architectes
- **CAPEB**, Madame la Présidente
- **François Lavrut**, Chambre d'Agriculture du Jura
- **Isabelle Perret**, Architecte

2 personnes qualifiées (Désignées par le Préfet, mai 2011)

- **AJENA**, Monsieur le Président
- **CPIE du Haut-Jura**, Madame la Directrice

6 membres Élus (Par l'Assemblée Générale)

- **Bruno Guichard**, Particulier
- **Agnès Martinet**, Directrice de l'ADIL
- **Jean-Louis Maître**, Association des Maires du Jura
- **Alain Mathieu**, Directeur du Sidec
- **Philippe Passot**, Maire
- **Claude Peccllet**, Directeur de Jura Habitat

Voix consultatives

- **Florence Juillard Ferreux**, Directrice du CAUE

Les membres du Bureau

- **Danielle Brulebois**, Présidente
- **Marc-Henri Duvernet**, Premier Vice-Président
- **Philippe Gimbert**, Deuxième Vice-Président
- **André Lamy**, Trésorier
- **Isabelle Perret**, Trésorière Adjoint
- **Philippe Passot**, Secrétaire
- **Claude Peccllet**, Secrétaire Adjoint

Les adhérents

Les Communes

Annoire	Cuttura	Le Petit-Mercey	Pont-du-Navoy
Arlay	Damparis	Les Arsures	Prénoval
Arsure	Desnes	Les Bouchoux	Pupillin
Aumur	Digna	Les Essards-Taignevoux	Quintigny
Baresia-sur-Ain	Domblans	Les Planches-en-Montagne	Rans
Baverans	Esserval-Combe	Les Rousses	Revigny
Beaufort	Esserval-Tartre	Leschères	Saint-Aubin
Bellecombe	Foncine-le-Haut	L'Etoile	Saint-Baraing
Biarne	Fontenu	Lezat	Saint-Claude
Bois-de-Gand	Frontenay	Longchaumois	Saint-Laurent-en-Grandvaux
Brevans	Gillois	Longwy-sur-le-Doubs	Saint-Laurent-la-Roche
Briod	Grange-sur-Baume	Lons-le-Saunier	Saint-Loup
Censeau	Jouhe	Loule	Salans
Cezia	La Barre	Macornay	Saugeot
Chamole	La Chassagne	Mallerey	Savigna
Chassal	La Chatelaine	Mesnay	Supt
Château-Chalon	La Marre	Meussia	Trenal
Chatenois	La Mouille	Mirebel	Vaux-les-Saint-Claude
Chaumergy	La Pesse	Monnet-la-Ville	Vercia
Chaussin	Lajoux	Mont-sur-Monnet	Verges
Chaux-des-Crotenay	Lamoura	Mont-sous-Vaudrey	Vevy
Chaux-des-Prés	Larnaud	Montmirey-le-Château	Villard-d'Héria
Chevreaux	L'Aubepin	Montmorot	Villars-Saint-Sauveur
Commenailles	Lavans-les-Saint-Claude	Morbier	Villers-Robert
Conliège	Lavans-sur-Valouse	Morez	Vincelles
Courbouzon	Le Fied	Nozeroy	Viry
Cousance	Le Frasnois	Orbagna	
Coyron	Le Vaudioux	Pagny	
Crenans	Lect	Pannessières	
Crisey	Legna	Perrigny	

Les Communautés de Communes

Communauté d'Agglomération du Grand-Dole
Communauté de Communes Bresse-Revermont
Communauté de Communes Jura-Nord
Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

Associations et organismes

ADIB	Fondation du patrimoine	SOCAD
ADIL Jura	Foyer Jurassien	SOCOTEC
AJENA	Jura Habitat	Terre Emploi - Agate Paysages
Association des Maires du Jura	Maison de l'Architecture de FC	
CDT du Jura	Petites Cités Comtoises	
Chambre des métiers	Saline Royale	
CPIE de la Bresse	SIDEC	
CPIE Haut-Jura	SNAL Syndicat National	
Fédération du BTP39	des Aménageurs Lotisseurs	

Particuliers et Professionnels

A.ddi.C't Architecture - Gutfreund Chalumeau	M. Simon BURI, architecte
Atelier Archi et Design BRUSTEL/ LAHU	M. Thierry BARREAU, architecte
M. Alain JUST, architecte	M ^{me} Isabelle PERRET, architecte
M. Dominique FRIDEZ, architecte	M. Alain BOUVIER
M. Frédéric BOIS, architecte	M. Dominique LAMBÉY
M. Georges LADOY, architecte	M. et M ^{me} CHAMBET
M. Serge ROUX, architecte	M. et M ^{me} Jean-Louis VERNAY
	M. Pierre André DOMON

L'équipe



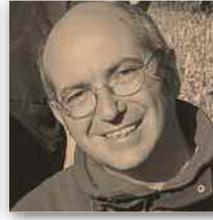
Florence Juillard Ferreux
directrice
architecte conseiller



Maud Bacheley
comptable



Florence Clément
architecte conseiller



Olivier Draussin
architecte conseiller



Laurence Elvézi
concepteure
graphique



Caroline Saffrey
documentaliste
pôle Ressources culturelles



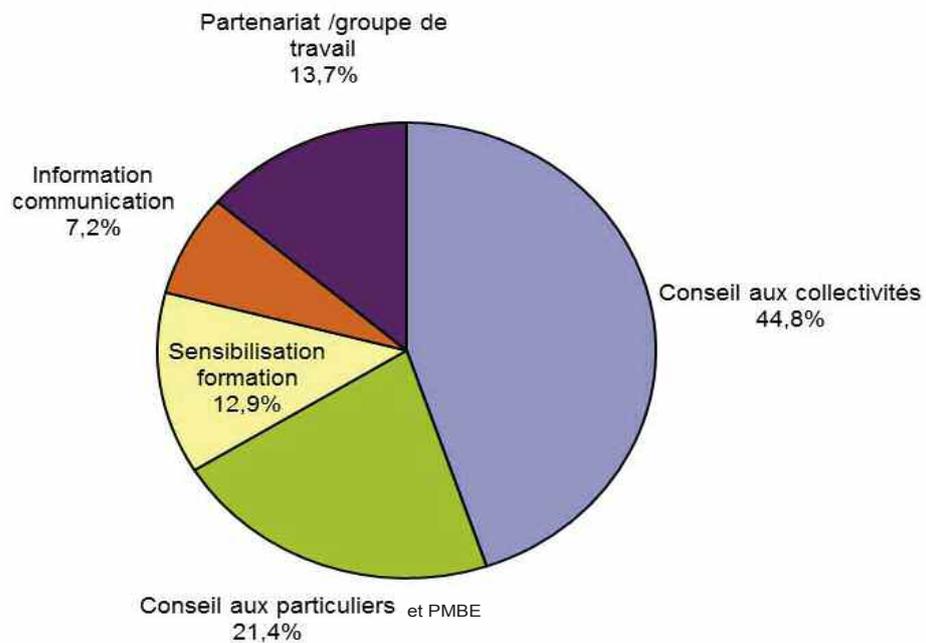
Caroline Sherwood
architecte embauchée 3 mois
dans le cadre du pôle image

Des missions

Le CAUE assure quatre missions définies au niveau national :

- le conseil aux collectivités
- le conseil aux particuliers
- la sensibilisation et la formation
- l'information et la communication

Il participe à des groupes de travail pour une mise en réseau des connaissances et ses missions.



répartition du temps de travail de l'équipe par mission



La Fédération Nationale des CAUE

Depuis 1980, les CAUE sont réunis en une Fédération nationale qui est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE implantés aujourd'hui dans 92 départements. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

La Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par régions, est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE.

Les commissions et groupes de travail, associant élus et techniciens, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie.

Le Conseil d'administration est composé de huit Présidents de CAUE et un Président d'union régionale.

Madame Danielle Brulebois,

Présidente du CAUE du Jura, est élue au Conseil d'Administration de la FNCAUE.

Florence Juillard Ferreux,

directrice du CAUE du Jura et représentante des CAUE de la région Franche-Comté à la CTP, est élue au Conseil d'Administration de la FNCAUE.

Le projet de réseau 2012 – 2014

Quatre axes stratégiques ont été retenus :

- donner leur pleine dimension aux missions d'information, de formation et de conseil des CAUE,
- accompagner la recomposition des territoires et contribuer à une vision prospective,
- contribuer à l'innovation et l'expérimentation des territoires,
- renforcer la fonction « Centre de ressources » et lieu de référence en AUE.

Etude – action : Ingénierie, Urbanisme et Intercommunalité

Développée en relation et avec le soutien de plusieurs acteurs institutionnels, la DATAR, Mairie - Conseils / Caisse des Dépôts, la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, et en dialogue avec plusieurs associations d'élus (ARF, ADF, ADCF et AMF), cette étude - action a donné lieu à deux publications :

Le CAUE du Jura qui faisait partie des 16 départements tests, **a témoigné lors de l'assemblée générale de la FNCAUE**, sur les objectifs souhaités dans l'organisation de son atelier :

- un temps de réflexion élargi au Pays et la mobilisation de l'ensemble des ressources territoriales : Région, Conseiller général, Pays dolois, Président de la C/C Jura Nord, Élus de la C/C Jura Nord, Agglo Grand Dole, URCPIE, AJENA, DDT – MDD, SIDEC et SOCAD.
- le souhait de poser les premières bases d'un réseau d'acteurs pour développer :
 - une culture commune pour un projet de territoire partagé.
 - une construction collective et solidaire de développement local : de l'échelle supra-communale à la commune.
 - une chaîne d'acteurs locaux pour un accompagnement global : une ingénierie de projet, de réflexion, de prospective et une ingénierie de gestion.





Le CAUE

acteur de développement territorial

Extrait de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977. Article 7

Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

L'accompagnement des collectivités représente cette année **57,1 % du temps de travail des architectes conseils** et se décline de la façon suivante :

- conseils gratuits : 12,6 %
- conventionnements : 71,1 %
- appel à projets urbanisme durable : 16,3 %

Les collectivités accompagnées en 2012

Extrait de la Charte de Béziers du 13 juin 1990

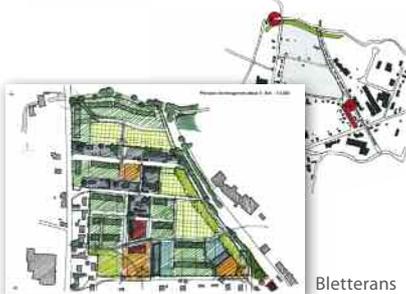
Les CAUE sont des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de Décentralisation.



Censeau : Espaces publics-hypothèses



La Bretenière



Bletterans

Aménagement de l'espace public – Aménagement extérieur

Bellefontaine : espaces publics du centre-bourg

Censeau : espaces publics et place du village

Courbouzon : aménagement cœur de village

Les Rousses : espaces publics et traversée de la commune

Le Villey : aménagement cœur de village *

Salans : aménagement cœur de village

Architecture

Chisséria : aménagement de la mairie

La Pesse : mairie

L'Aubépin : ravalement mairie

Le Petit-Mercey : maison commune

Les Molunes : bâtiment communal

Loulle : fruitière

Montfleury : équipement commercial de proximité dans un bâtiment communal existant

Pont du Navoy : fruitière

Port-Lesney : aide à la décision avant acquisition bâtiment

SIVOS de Gendrey : groupe scolaire et ALSH

Syndicat des eaux du Moulin Rouge : conseil couleur château d'eau

Urbanisme – Aménagement urbain

Bersaillin : extension urbaine

Bletterans : aménagement nouveau quartier

Château-Chalon : urbanisme

Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude : écoquartier de Chassal

Cuttura : orientations d'aménagement du secteur constructible de la carte communale

L'Aubépin : ravalement mairie *DANS ARCHITECTURE*

Les Essards-Taignevaux : aménagement nouveau quartier

Les Rousses : orientations d'aménagement du secteur des Crétets pour le PLU

Lézat : urbanisme

Saint-Laurent en Grandvaux : orientations d'aménagement du secteur « sur le Crêt »

Viry : PLU

Patrimoine

Arlay : homologation Petites Cités Comtoises de caractère

* en italique figurent les conseils ponctuels



Lavans

Partenariat conseil

- Lavans-les-Saint-Claude** : partenariat conseil
- Saint-Claude** : assistance à l’instruction des autorisations de construire
- Salins-les-Bains** : partenariat conseil

Sélection Maîtrise d’œuvre

- Aumur** : nouveau quartier
- OPH du Jura** : Saint-Lupicin, centre de soins
- OPH du Jura** : Moirans-en-Montagne, gendarmerie
- OPH du Jura** : Lons-le-Saunier, immeuble de 9 logements
- Cuttura** : aménagement du secteur constructible de la carte communale
- Les Rousses** : espaces publics + traversée de la commune
- Moirans** : quartier « les Cueilles »
- Salins-les-Bains** : établissement thermal
- Communauté de communes Champagnole porte du Haut-Jura** : bassin nautique
- Conseil Général du Jura** : collège de Fraisans
- PNR du Haut-Jura** : concours d’idée

**Diagnostic territorial et prospective
Une nouvelle compétence au CAUE**

*Extrait de la Charte de Béziers adoptée au congrès des CAUE le 13 juin 1990 *
Les CAUE initient, développent et animent par leurs démarches participatives le débat public sur l’architecture, l’urbanisme et l’environnement.*



Une construction collective et solidaire de développement local est aujourd’hui nécessaire pour un aménagement équilibré des territoires ruraux et une juste dépense publique. Pour cela, **une ingénierie de projet, de réflexion et de prospective est indispensable en amont de tout projet.**

La posture neutre **d’accompagnateur, d’initiateur, d’animateur et de médiateur** du CAUE, mais aussi sa réelle **indépendance par rapport aux enjeux financiers**, permet de construire un accompagnement objectif des politiques publiques.

Dans le cadre de ces projets partagés de territoire, **la formation AgroParisTech en diagnostic territorial et prospective** a permis à Florence Clément, architecte conseiller au CAUE, d’affiner des compétences et une réflexion sur :

- l’identification des acteurs de territoires et des enjeux de gouvernance territoriale,
- la reconfiguration de l’action publique territoriale et ses conséquences,
- la compréhension et l’analyse des dynamiques territoriales,
- l’intelligence territoriale basée sur l’observation, la veille et l’analyse des enjeux.

La diversité des participants a permis de mieux comprendre le positionnement du CAUE dans le paysage partenarial : les collectivités territoriales et l’ensemble de « l’ingénierie territoriale ».

** La Charte de Béziers
Une charte d’intervention du mouvement des CAUE a été adoptée au congrès des CAUE le 13 juin 1990. Elle définit 4 principes fondamentaux :*

- l’indépendance intellectuelle et l’objectivité des CAUE,
- la recherche d’innovation,
- l’approche pluridisciplinaire,
- la volonté d’animer un partenariat entre tous les acteurs de l’aménagement du territoire.

S-PASS Territoires

Extrait de la Charte de Béziers du 13 juin 1990

Les CAUE s'engagent à développer une pluridisciplinarité dans l'approche, l'analyse et le traitement des problèmes.

Initié en 2011 par le CAUE du Nord, S-PASS Territoires est aujourd'hui expérimenté par 15 CAUE et la Fédération nationale des CAUE, avec l'ambition d'en faire une plate-forme nationale.

Le projet a bénéficié du soutien de l'Europe, via le fonds FEDER dédié au soutien d'actions innovantes intégrant les outils de la société d'information.

Une plateforme web collaborative dédiée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage.

« La société change, les territoires se transforment. Leur complexité appelle de nouveaux modes d'interprétation et d'échanges, plus innovants, plus participatifs.

S-PASS Territoires offre aux acteurs du cadre de vie les moyens d'observer le réel et de construire des collaborations inédites et fécondes au service des territoires en mouvement.

S-PASS Territoires prend la forme d'une suite innovante d'applications, de bases de données et d'outils pour l'interprétation des territoires et la gestion des projets. » CAUE du Nord

Un outil stratégique pour le CAUE du Jura

Le CAUE du Jura s'est inscrit dans cette expérimentation pour étoffer les compétences de l'équipe à travers des échanges autour de dossiers, un partage d'informations, des regards de professionnels de l'AUEP, et de proposer aux collectivités et à nos partenaires un outil d'accompagnement permettant le croisement de données, un travail partenarial, une mutualisation d'outils, de ressources et une réflexion sur des modes de représentation communs à tous.

A partir d'une **vision d'ensemble des documents existants** et d'une **approche par concertation avec les partenaires**, S-PASS Territoires est une **boîte à outils** pour les élus des collectivités, le Conseil général dans l'élaboration des contrats et enjeux territoriaux, la définition d'une vision stratégique à l'échelle d'une intercommunalité ou d'un Pays avec un accompagnateur neutre : le CAUE.

Une approche multiple

S-PASS Territoires permet :

- d'explorer le territoire dans toutes ses dimensions grâce aux données de l'IGN, des partenaires et des informations géolocalisées,
- d'accéder à la médiathèque des territoires : une porte d'entrée unique vers la ressource et la documentation,
- de créer une communauté de projet.



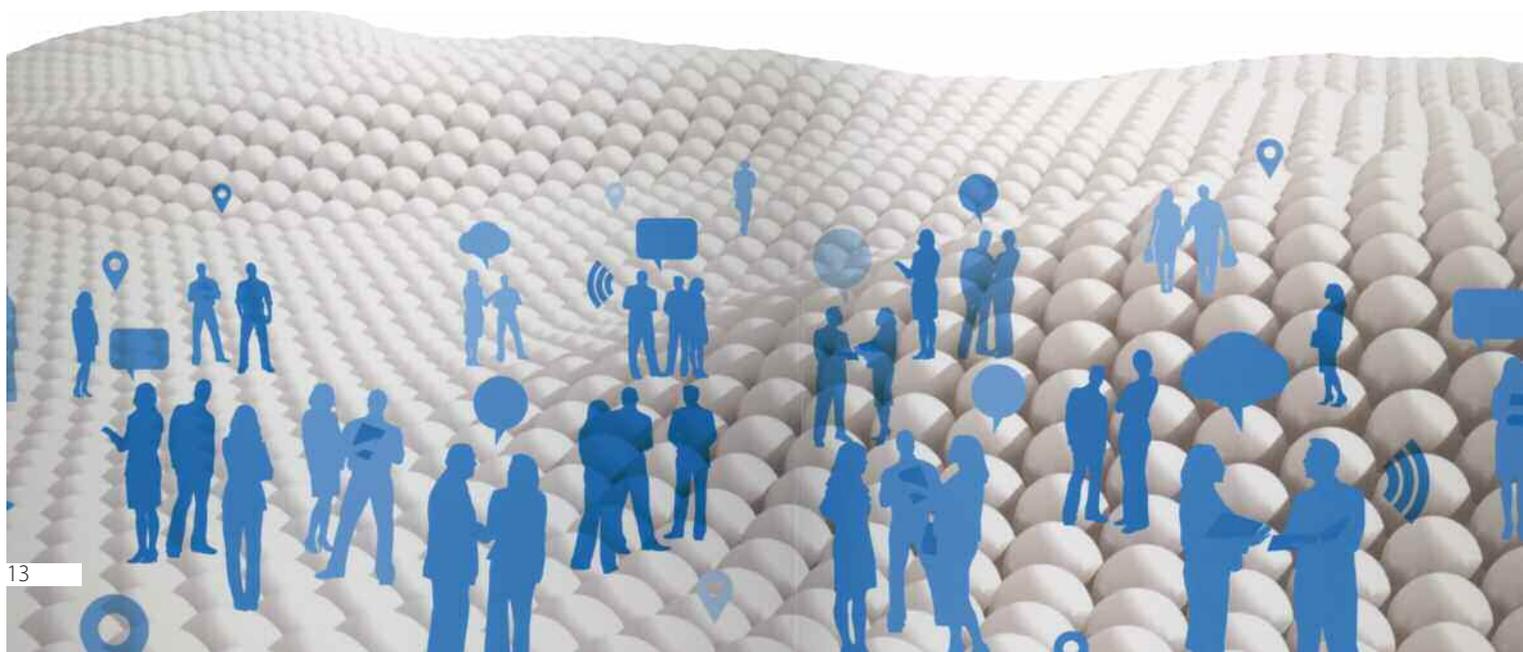
Une boîte à outils



Un observatoire



Des groupes de travail





Urbanisme durable dans le Jura Une publication : Réfléchir ensemble pour un projet de territoire partagé

Cet ouvrage de sensibilisation à l'urbanisme durable a pour objectif d'amener les élus locaux vers une plus grande compréhension des nombreux intérêts que revêt une réflexion commune en matière d'urbanisme, notamment au travers des SCOT et PLU intercommunaux, mais surtout par la patiente construction d'un véritable projet de territoire partagé, les outils n'étant là que pour traduire les volontés politiques en actes.



Développer la ville, les villages autrement... La démarche Bimby

Extrait de la Charte de Béziers du 13 juin 1990

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches.

Sélectionné en 2009 par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre de son appel à projets « Villes durables », ce projet de recherche souhaite développer une nouvelle filière du renouvellement urbain, « l'intensification pavillonnaire » ou « la densification par la maison individuelle », à partir d'une hypothèse de départ : « et si habitants, techniciens, élus, à eux tous pouvaient mobiliser le foncier existant et financer une nouvelle offre de logements individuels dans les quartiers pavillonnaires ? Et si l'intérêt des individus rejoignait celui des collectivités ? »

L'approche Bimby permet de fabriquer un urbanisme sur mesure, sans maîtrise foncière, en donnant la possibilité de construire de la maison individuelle sur des parcelles individuelles et dans les tissus urbains existants.



Des partenaires privilégiés

Extrait de la Charte de Béziers du 13 juin 1990

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Le Conseil général

Le CAUE a réalisé la programmation et accompagné des élus pour un voyage autour de la construction bois dans les Vosges en mars 2012.

DRAC Franche-Comté

Le pôle architecture :

Les rendez-vous de l'architecture : Envie d'archi ! du 15 au 17 novembre

- Remise des prix du palmarès régional
- Café archi : « Inscrire le contemporain dans l'ancien ».
- Portes ouvertes au CAUE pour les particuliers
- Exposition du palmarès départemental de l'architecture

Journée DRAC – CROA – AJENA

Maison de l'Architecture

La participation du CAUE à la programmation dans les conseils d'administration a permis, entre autre, de valoriser les projets de Lavans-les-Saint-Claude et Andelot-en-Montagne dans une exposition et une conférence.

Fondation du Patrimoine

Une réunion technique

Région Franche-Comté

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable

Le Comité Régional de la Trame Verte et Bleue

Le Pôle Régional d'Aménagement du Territoire

DREAL Franche-Comté

Les orientations d'aménagement et trames vertes et bleues

DDT – MDD

L'Observatoire de la consommation de l'espace

ADIL, Jura Habitat, SOCAD et SIDEC avec qui nous entretenons d'étroites relations pour l'accompagnement des collectivités.



Le conseil et l'accompagnement des particuliers

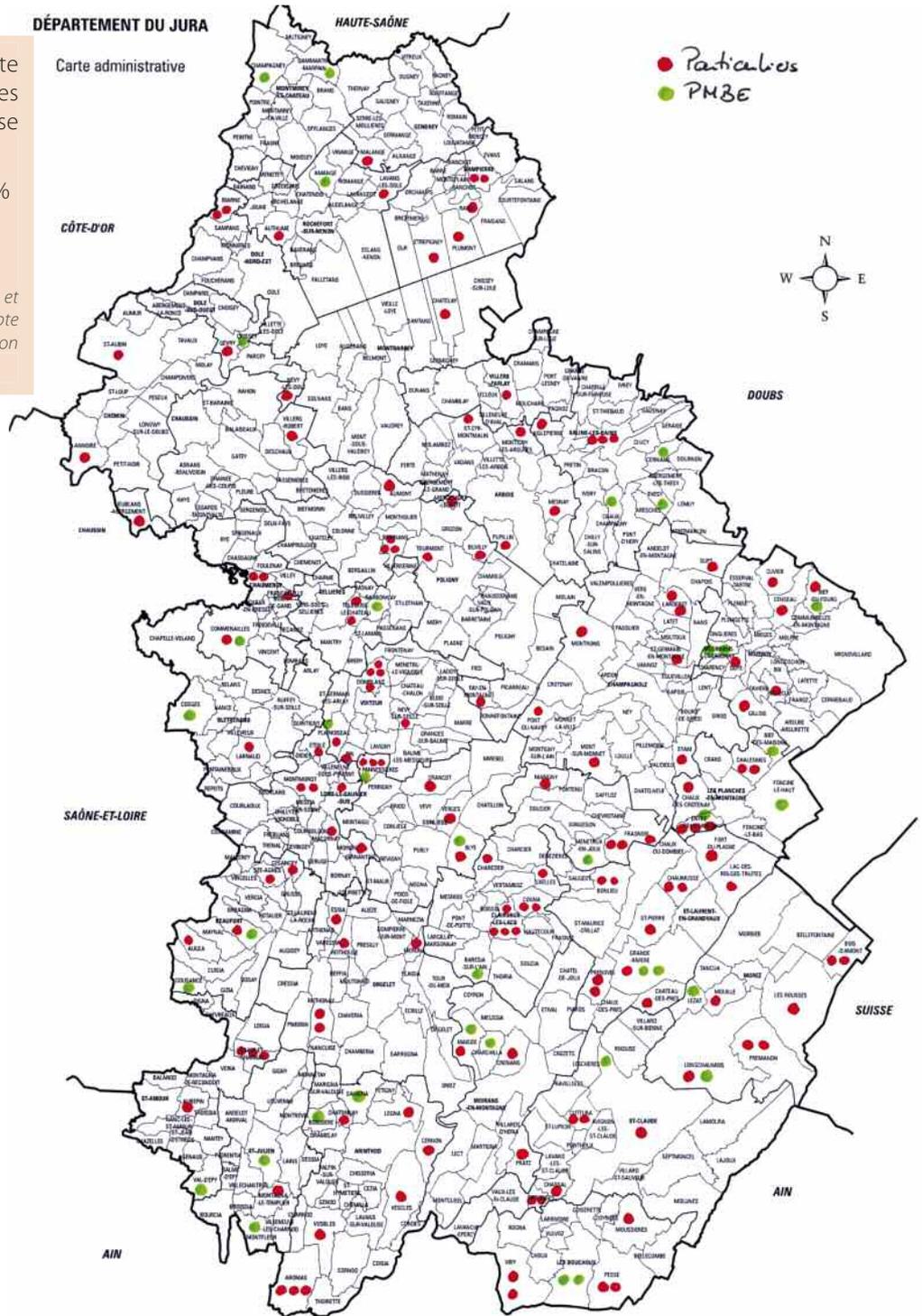
Extrait de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977. Article 7

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

Le conseil aux particuliers représente 21,4 % du temps de travail des architectes conseillers et du pôle ressources et se décline de la façon suivante * :

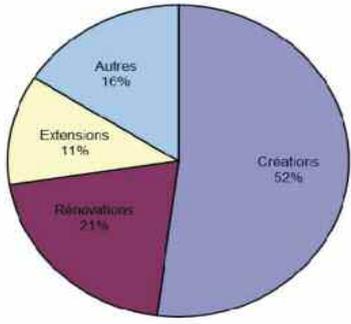
- Conseil en permanences : 35 %
- PMBE : 29 %
- Pôle de ressources : 36 %

* cette année, en raison de congés de maladie et maternité, ces éléments ne prennent pas en compte les postes de gestion – comptabilité et conception graphique

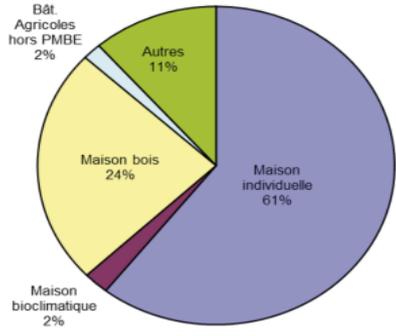


Les particuliers accompagnés en 2012

Types de projets

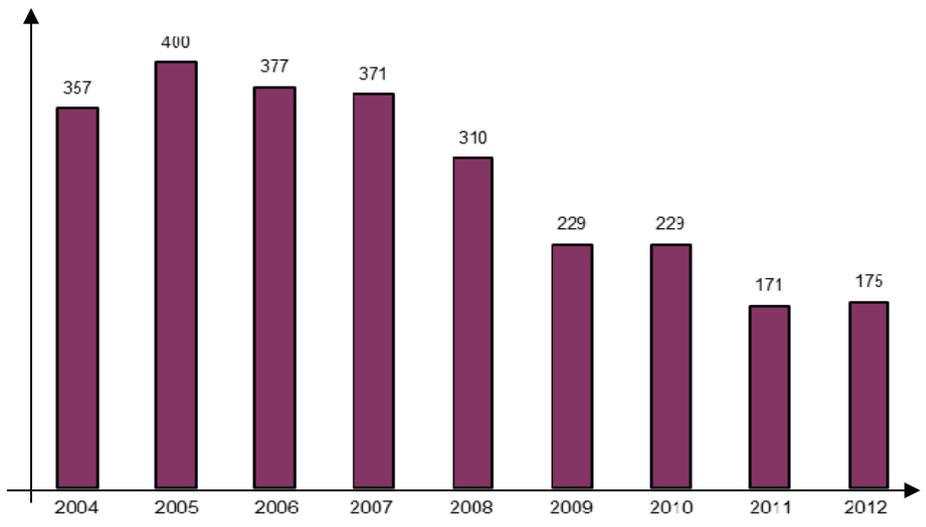


Natures des demandes



Conseiller les particuliers au quotidien

En 2012, on assiste au maintien des conseils avec 175 conseils donnés contre 171 en 2011. On note une légère baisse de la construction bois au bénéfice de la construction traditionnelle. Le rapport entre les constructions neuves, les rénovations et les extensions reste sensiblement similaire à 2011.



L'intégration paysagère des bâtiments agricoles

Cette action lancée en 2008 a permis d'accompagner 32 exploitants en 2012 implantés dans les communes suivantes :

- Amange, Barésia, Beaufort, Bief-du-Fourg, Bief-des-Maisons, Blye, Cernans, Champagny, Charchilla, Chauv-Champagny, Cinquétral, Commenailles, Cosges, Cousance, Crissey, Dammartin-Marpain, Darbonnay, Desnes, Entre-Deux-Monts, Foncine-le-Haut, Grande-Rivière (2), La Boissière, Les Bouchoux (2), Lézat, Longchaumois (2), Maisod, Ménétrux-en-Joux, Montfleur, Mournans-Charbonny (2), Montmorot, Pannessières, Pantaïse, Saint-Julien, Savigna, Thésy, Val d'Epy.

Un certain nombre de bâtiments sont aujourd'hui sortis de terre permettant d'apprécier tout l'intérêt de cet accompagnement. L'ensemble de ces conseils sera valorisé dans un document par une action spécifique.

Des rencontres mensuelles avec la DDT

Elles concernent chaque service instructeur et permettent d'échanger sur l'ensemble des domaines concernés par la construction : insertion dans le site, volumétrie, couleur, orientation...

Des ateliers avec les services instructeurs de la ville de Saint-Claude

Depuis l'obligation faite aux communes de plus de 10 000 habitants d'instruire les autorisations d'urbanisme, une convention annuelle entre la ville et le CAUE permet d'accompagner les services dans l'instruction des permis de construire, et de conseiller les particuliers ayant un projet sur la commune.



Sensibiliser Former



Extrait de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977. Article 7

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Le Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement

Les réalisations proposées au Palmarès régional sont les projets lauréats des quatre palmarès départementaux de Franche-Comté.

Pour cette 3^e édition, le CAUE du Jura s'est chargé de l'organisation et de la publication.

Deux projets jurassiens ont été lauréats :

- le musée du sel à Salins-les-Bains - M. Ouvrage : commune de Salins-les-Bains - Architectes mandataires SCP Malcotti – Roussey
- le Centre de conservation d'études archéologiques à Lons-le-Saunier - M. Ouvrage : commune de Lons-le-Saunier – Architectes : Gilles Reichardt et Gilles Ferreux.



Musée du sel à Salins-les-Bains



Iconographie Nicolas Waltefaugle et CAUE



Centre de conservation d'études archéologiques



Les journées nationales « Architectures à vivre »

Le CAUE a souhaité valoriser les projets lauréats du Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement, et développer trois actions de sensibilisation des particuliers :

- un « café archi » à la Fraternelle de Saint-Claude : « habiter autrement, la maison économe en énergie »,
- la visite de deux maisons contemporaines, d'une réhabilitation (Saint-Claude) et d'une opération de trois logements groupés,
- l'exposition des projets lauréats à Lons-le-Saunier et Saint-Claude.



Réhabilitation (Saint-Claude)



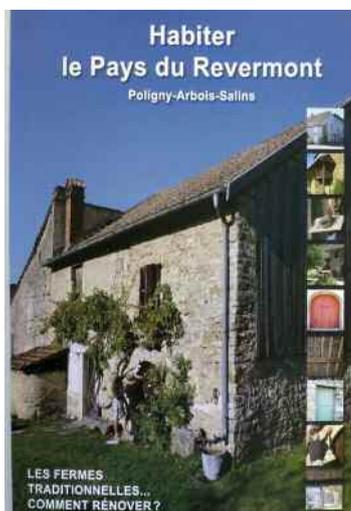
Passenans



Chilly-le-Vignoble



Saint-Maur



Le Pays du Revermont – Poligny, Arbois, Salins

Une présentation du guide pratique « habiter le Pays du Revermont » et une conférence au cours de la journée du Patrimoine de Pays ont permis de valoriser cet outil créé en 2011.

Les cafés – Archi

Les premiers cafés – Archi ont été lancés cette année à Lons-le-Saunier avec le souhait de sensibiliser et d'échanger avec un large public.

Deux thèmes ont été abordés :

- « habiter autrement, la maison économe en énergie » Haut-Jura
- « inscrire le contemporain dans l'ancien » Lons-le-Saunier

Les scolaires

« Un mois Un lieu »

Cette exposition relatant les travaux réalisés dans les collèges et lycées de la région, a été présentée au CDDP du Jura en septembre.



La formation des enseignants du 1^{er} degré

Exploiter le patrimoine local : en partant de la maison, le CAUE a donné les clés de lecture des fermes traditionnelles et les éléments de compréhension de l'architecture contemporaine.

La sensibilisation des jeunes au cadre de vie Une action régionale

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC de Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône et l'Action Culturelle du rectorat.

Karine Terral, chargée de mission des CAUE accompagne les enseignants porteurs de projets culturels dans le montage de leurs projets, intervient ponctuellement dans les classes, crée et propose des outils aux enseignants et anime trois formations « Architecture ».

Au cours de l'année scolaire 2011-2012 :

Le lycée du Pré Saint-Sauveur à Saint-Claude 1^{ère} STI2D

L'habitat de demain : questions architecturales et environnementales

Découverte de l'architecture et son métier d'analyse, programmation et conception.

CAUE + AJENA

Le lycée Sainte-Marie à Lons-le-Saunier 1^{ère} bac pro SEN et 1^{ère} TFCA

Le musée et le théâtre de Lons-le-Saunier : quelle architecture pour quelle fonction ?

Aider les élèves à se construire une vie culturelle à partir des lieux culturels de proximité.



L'encadrement de stagiaires au CAUE

- Un étudiant en 3^e année d'architecture
- Une élève de 1^{ère} du Lycée agricole de Montmorot



Informer Communiquer

Extrait de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977. Article 7
Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Animer le pôle de ressources culturelles

Le CAUE, par la nature même de ses missions, participe à la construction d'une ressource qui aide à la compréhension des mutations de nos territoires.
Collecter, organiser et diffuser les données avec le souci pédagogique lié à son métier de conseil sont au cœur de l'animation du pôle documentaire.



Portail JuMEL Une bibliothèque en réseau

Cette année voit l'intégration de la bibliothèque CAUE au portail JuMEL des médiathèques jurassiennes.

JuMEL permet une présentation en ligne des services proposés par les bibliothèques et le prêt entre bibliothèques.

Cette vitrine numérique est un plus pour accéder à nos documents et prendre connaissance de la richesse et la spécificité des documents du CAUE.

L'affichage des coordonnées du CAUE et de ses missions, la possibilité de communiquer les actualités liées à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage à travers des « coups de projecteurs » sur un livre, une exposition, un site, une action du CAUE sont un relais supplémentaire pour la transmission d'une culture liée au cadre de vie de chacun.

À propos du fonds documentaire... 71 acquisitions en 2012 et la mise en valeur des productions du CAUE désormais feuilletables et téléchargeables pour la plupart sur le site www.caue39.fr (Onglet Documentation / Rubrique Publications du CAUE)



Territoires en mouvement Habiter hier, aujourd'hui et demain

Le site régional des CAUE, dédié aux paysages bâtis franc-comtois, est en ligne depuis le mois de mai.

Piloté par le CAUE du Jura et décliné par départements, il a pour vocation de donner à chacun les éléments de compréhension de nos espaces bâtis et de patrimoines en devenir.

La première entrée de ce site

« Un patrimoine à partager, une identité des territoires jusqu'à la fin du XXe siècle » repose sur l'analyse des différents types d'habitat à travers leur dimension socio-économique,



Observatoire CAUE Zoom sur les réalisations jurassiennes

En 2012, les lauréats jurassiens du palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement de Franche-Comté, les lauréats et candidats du palmarès départemental du Jura décerné en 2012, enrichissent l'Observatoire CAUE.

Cet outil est régulièrement utilisé par les internautes et nos partenaires pour découvrir la production architecturale, urbaine et paysagère d'opérations faisant référence tant par leur qualité intrinsèque que par les démarches exemplaires engagées entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage de plus en plus exprimée aujourd'hui.

65 fiches décrivant les projets et leur mise en situation participent du partage d'une culture commune et d'un répertoire de compétences liées à notre cadre de vie bâti.

S-PASS Territoires Des lieux, des hommes, des projets... en interaction

L'administration de systèmes d'informations déjà développée au sein du pôle de ressources a permis une implication expérimentale dans la mise en place en 2012 de la plateforme collaborative S-PASS Territoires. L'apport d'un savoir-faire professionnel, complémentaire des autres compétences mises en jeu, sur la constitution et l'assemblage de briques d'informations textuelles, iconographiques et dynamiques, évoluera en 2013 par la mise en situation de ces données destinées à être échangées par des utilisateurs-contributeurs d'observation.

... Lire, comprendre et transmettre la connaissance sur les évolutions de nos territoires...

La revue de presse 2012



Palmarès Jura 19 février



Présentation fiche PMBE 23 février



Article Vosges-Matin du 4 avril 2012
Voyage CG accompagnement CAUE



Échanger Se former

Des temps d'échange

L'université d'été des CAUE : un temps de questionnement pour l'ensemble des CAUE et leurs partenaires.

Ce rendez-vous annuel convie les professionnels et les responsables de CAUE à réfléchir à leur engagement (culture professionnelle, singularités des métiers, partenariats, ...) au service d'ambitions collectives.

Deux salariés ont participé à celle de 2012 afin d'enrichir la réflexion au sein de l'équipe et d'échanger sur les pratiques.



Extrait du travail de fin de stage



Nouveaux locaux du CAUE de l'Aude Carcassonne.
Règle d'or pour les photos de nuits, oubliez le flash !

Des temps de formation

Florence Clément :

AgroParisTech – CEA Diagnostic territorial et prospective

- la diversité des personnes participant à la formation permet de mieux comprendre le positionnement CAUE / paysage partenarial : collectivités territoriales et toute « l'ingénierie territoriale »
- approche par les sciences humaines : la gouvernance, questionnaire d'audit composé d'une grille d'entretien et de réponses souhaitées par la parole et le dessin
- un travail continu sur un diagnostic territorial à l'échelle d'un Pays : 102 communes, 10 communautés de communes
- un travail de fin de stage accompagné par un géographe-chercheur sur les représentations

Laurence Elvézi :

« La photographie d'architecture et du paysage urbain »

Une approche de la photographie par un professionnel de l'image d'architecture :

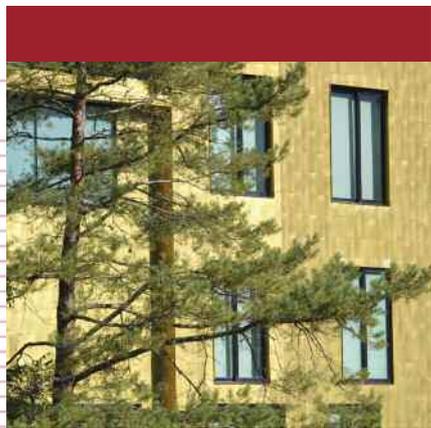
- enrichir le fonds images numériques du CAUE en référence contemporaine
- campagnes photos patrimoine bâti et paysager

Florence Juillard Ferreux :

L'école du conseil du CAUE – Formation directeurs (2012 – 2013)

Cette formation - action, s'appuie sur le partage d'expériences à partir de situations concrètes rencontrées par les directeurs : développement d'actions, relations humaines...

Le bilan financier



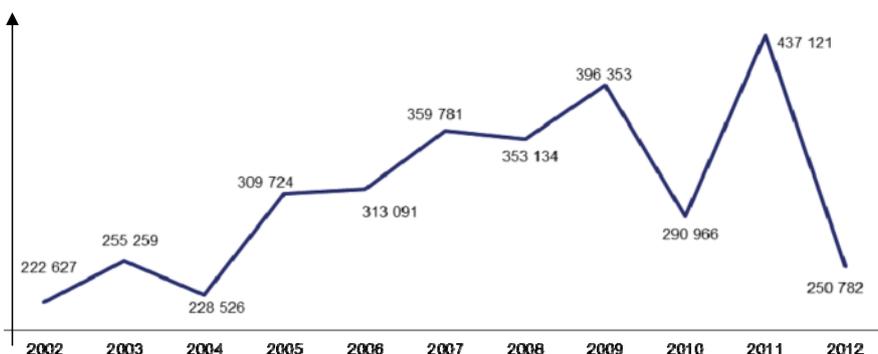
Pour l'exercice comptable 2012, le budget du CAUE du Jura s'élève à 379 520 € pour les produits contre 432 140 € pour les charges.

Nous pouvons noter une baisse significative des ressources associatives de plus de 200 000 € par rapport à 2011. Cela s'explique principalement par la baisse très importante de la TD CAUE avec -186 000 € par rapport à 2011 où le montant de la collecte était artificiel, donc une fluctuation de taxe envisagée...

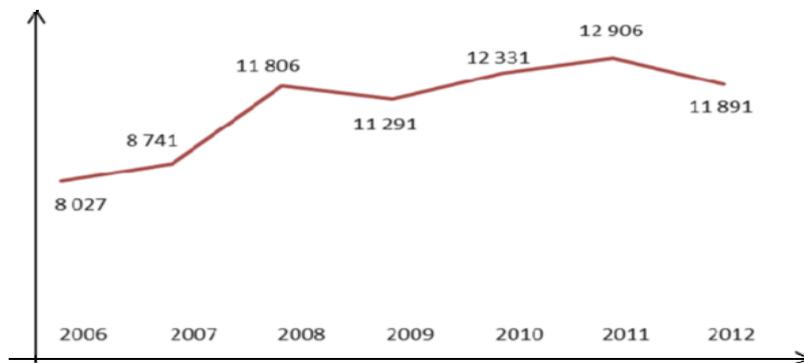
Il est fait constat d'une faible variation des achats, de la stabilité des charges de fonctionnement, du maintien des cotisations d'adhésion et de la poursuite d'actions subventionnées. Les charges de personnel augmentent (retour de différents temps pleins, remplacement congés maternité, CDD 3 mois) et permettent ainsi de retrouver la vision d'une masse salariale normale.

Présentation du **budget prévisionnel 2013** équilibré à 420 743 €.

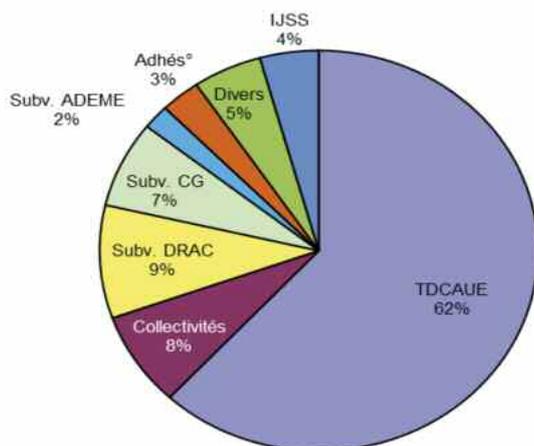
Maintien de la stabilité sur l'ensemble des grandes lignes budgétaires, achat, services extérieurs et charges de personnel... Poursuite des actions engagées avec le Conseil général et la DRAC. Concernant la ressource TA présentée en 2013, elle reste modérée mais en légère augmentation par rapport à 2012, suite à un taux plus important.



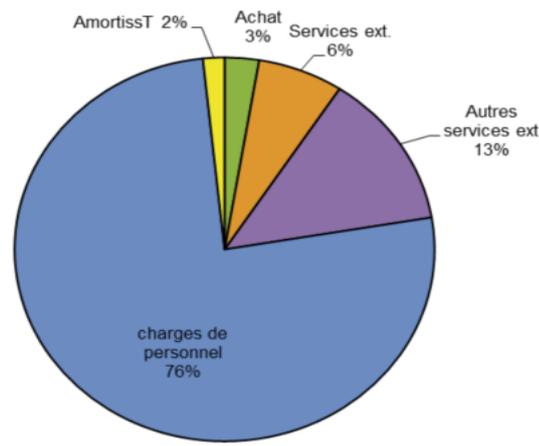
Évolution de la taxe départementale



Évolution des adhésions



Répartition des produits

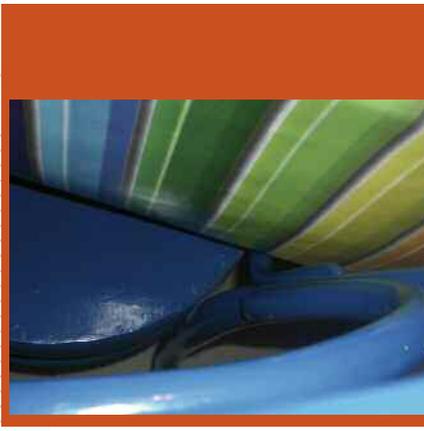


Répartition des charges

CAUE du JURA Résultat 2012 - Prévisionnel 2013

Comptes de charges

A/ Comptes de charges		Prévisionnel 2012 validé	Résultat 2012	PREVISIONNEL 2013
60	Achats			
604	Achat étude et prestat° de services (économiste pr collectivités)	2 000,00	1 770,00	1 575,00
606 1	Electricité	4 000,00	4 589,01	4 725,00
606 3	Petit materiel, produits d'entretien	800,00	324,93	625,00
606 4	Fournitures administratives	1 800,00	2 646,73	2 415,00
606 41	Papiers	1 000,00	819,64	1 050,00
606 4 2	consommables informatiques	1 000,00	1 249,88	1 300,00
60		10 600,00	11 400,19	11 690,00
61	Services extérieurs			
613 2	Location immobilière	11 500,00	10 997,99	11 185,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	4 300,00	4 334,48	4 610,00
615 2	Entretien locaux	3 200,00	3 188,30	3 120,00
615 51	Entretien des véhicules	1 500,00	940,99	915,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 500,00	1 715,45	1 500,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 150,00	1 205,91	1 245,00
616 12	Assurances véhicules	700,00	701,87	725,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	1 400,00	2 054,14	1 500,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participation...)	800,00	3 320,70	2 800,00
61		26 050,00	28 459,83	27 600,00
62	Autres services extérieurs			
6226 1	Honoraires - comptable	4 000,00	6 769,36	5 000,00
	Honoraires	6 400,00	6 348,90	0,00
6233	Expositions, manifestations	1 000,00	1 348,85	100,00
623 8	Dons, pourboires	150,00	385,71	300,00
625 61	Missions de base	3 500,00	3 012,82	3 500,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées	5 000,00	1 202,77	0,00
625 64	Actions régionales (subvent° DRAC - pole image + palmarès)	15 000,00	17 263,35	0,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	500,00	454,71	350,00
6237	Impression et reproduction	6 000,00	8 267,01	4 500,00
626 1	Affranchissement	2 800,00	3 731,33	3 000,00
626 2	Téléphone et internet	2 200,00	2 024,98	2 500,00
628 1	Cotisations associations	5 400,00	5 798,00	5 000,00
62		51 950,00	56 607,79	24 250,00
63-64	Charges de personnel			
631 1	Taxe sur salaires	16 000,00	16 600,82	17 564,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2400,00	3145,15	2 066,00
641 1	Salaires	300 000,00	326 409,71	331 380,00
645	Charges sociales			
648	Formation du personnel	3 000,00	7 325,38	2 000,00
742235	Formation reçue (prise en charge Habitat formation)	-2 500,00	-7 585,42	-2 500,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM)	-2 000,00	-17 547,89	0,00
6482	Indemnités pour stagiaires (3 mois)	0,00		
63-64		316 900,00	328 347,75	350 510,00
65	Charges de gestion courante (régul ex. antér.)			
65	Régulation exercice antérieure			
65				
66	Charges financières			
6611	Intérêt des emprunts (véhicule)	145,00	104,99	22,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte... (+Prêt bancaire)	120,00 3 500,00	79,00	150,00
66		3 765,00	183,99	172,00
67- 68	Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
6811	Amortissements	9 000,00	7 141,41	6 521,00
67- 68		9 000,00	7 141,41	6 521,00
TOTAL des charges		418 265,00	432 140,96	420 743,00
Comptes de produits				
A/ Comptes de produits		Prévision.12	Résultat 2012	Prévision.13
74	Taxes, subventions et adhésions			
741	Taxe Départementale CAUE	286 000,00	250 782,00	324 918,00
7421	Mission de base	1 000,00	876,26	0,00
7421...	Participation des collectivités	46 000,00	30 896,50	38 000,00
	Action régionale Pôle image : subvention DRAC	25 000,00	22 000,00	11 000,00
	Action : subvention DRAC (2012 Palmarès /2013 Jardins)		15 000,00	15 000,00
	Programme Leader - Pays du Revermont - FondsFEADER + DIVERS	13 715,00	15 531,73	0,00
	Subvention du Conseil Général - Urba durable	11 500,00	11 000,00	0,00
	Subvention du Conseil Général - PMBE	13 500,00	17 280,00	17 280,00
	Subvention de l'ADEME report urba durable appel II	8 000,00		0,00
75831	Cotisations collectivités	9 550,00	9 611,22	9 265,00
75832	Cotisations particuliers	2 000,00	2 280,00	2 280,00
771	Intérêts annuels	2 000,00	4 263,08	3 000,00
775	pdt exeptionnel régule n-1			
TOTAL des produits		418 265,00	379 520,79	420 743,00
Résultat		0	-52 620	0



Propositions de résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'orientations, décide de l'approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2012, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire au compte, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2013, décide de l'adopter sans modifications.

Notes



CAUE

du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

La qualité du cadre de vie

Au coeur des missions du CAUE

Fondé il y a plus de 30 ans par le Conseil général du Jura, le CAUE est un partenaire privilégié pour accompagner les politiques de développement durable et relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose dans les choix de construction, de planification et d'aménagement.

Les valeurs du CAUE

Une mission de service public pour conseiller et informer

Une association à but non lucratif impliquée et désintéressée

Une approche pluridisciplinaire œuvrant dans la complémentarité

Une démarche qualitative visant à la cohérence des projets et des territoires.

Des conseils ouverts à tous

Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti, associations, enseignants, étudiants.

Des ressources culturelles partagées

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, de formation et de conseil, le pôle de ressources du CAUE, accessible à tous, constitue une mémoire du département et offre une documentation riche de près de 2 000 ouvrages et revues que l'on peut retrouver sur le site www.caue39.fr

